

Modalités de l'enquête

**Du 3 mai
au 11 juin 2021**

CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier d'enquête papier sera disponible aux 17 lieux suivants :

- Préfecture de la Seine-Saint-Denis
- Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine
- Mairie de Saint-Denis
- Mairie d'Aubervilliers
- Mairie de Pantin
- Mairie de Drancy
- Mairie de Bobigny
- Mairie de Noisy-le-Sec
- Mairie de Bondy
- Mairie de Villemomble
- Mairie de Rosny-sous-Bois
- Mairie de Fontenay-sous-Bois
- Mairie du Perreux-sur-Marne
- Mairie de Nogent-sur-Marne
- Mairie de Champigny-sur-Marne
- Établissement Public Territorial Plaine Commune
- Établissement Public Territorial Est Ensemble

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera mis à votre disposition sur **le site internet dédié à l'enquête publique** :

<http://ligne15est.enquetepublique.net>

DÉPÔT D'AVIS

Vos observations et propositions pourront être déposées via :

- **le site internet dédié à l'enquête** : <http://ligne15est.enquetepublique.net>
- **l'adresse de courriel** : ligne15est@enquetepublique.net

Des registres papier seront également disponibles aux lieux de consultation du dossier.

Vous pouvez aussi adresser un courrier à :

M. le président de la commission d'enquête relative à la demande de déclaration d'utilité publique modificative de la ligne 15 Est
Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau de l'utilité publique et des affaires foncières
1 esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny Cedex

Les réunions publiques se dérouleront à :

- **Aubervilliers, Hôtel de Ville**,
2 rue de la Commune de Paris,
le samedi 22 mai 2021 à 9 h 00
- **Champigny-sur-Marne, Gymnase A. Delaune**,
119 rue de Verdun,
le samedi 29 mai 2021 à 9 h 00
- **Bobigny, Hôtel de Ville**,
rue du Président Salvador Allende,
le samedi 5 juin 2021 à 9 h 00

LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à votre disposition pour échanger dans les lieux d'enquête publique aux horaires et lieux indiqués ci-contre :

Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine

Centre administratif Fernand Lefort
6 place de la République
93400 Saint-Ouen-sur-Seine
• Le mardi 11 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le jeudi 10 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie de Saint-Denis

Immeuble Saint Jean
6 rue de Strasbourg - 93200 Saint-Denis
• Le lundi 3 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le mercredi 26 mai 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie d'Aubervilliers

Hôtel de Ville
2 rue de la Commune de Paris
93300 Aubervilliers
• Le vendredi 21 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le jeudi 3 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie de Pantin

Centre administratif
84/88 avenue du Général-Leclerc
93500 Pantin
• Le jeudi 3 juin 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

Mairie de Drancy

Hôtel de Ville - Centre administratif
Service voirie réglementaire
Place de l'Hôtel de Ville - 93701 Drancy Cedex
• Le mardi 4 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le vendredi 28 mai 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie de Bobigny - Hôtel de Ville

31 avenue du Président Salvador Allende
93000 Bobigny
• Le mardi 18 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le mercredi 9 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie de Bondy

Hôtel de Ville
Esplanade Claude-Fuzier - 93143 Bondy Cedex
• Le jeudi 6 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le mercredi 2 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie de Noisy-le-Sec

Hôtel de Ville - Centre administratif
1 rue Chaâlons - 93130 Noisy-le-Sec
• Le vendredi 7 mai 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
• Le mardi 1^{er} juin 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

Mairie de Rosny-sous-Bois

Hôtel de Ville Annexe
22 rue Claude Pernès
93110 Rosny-sous-Bois
• Le mercredi 5 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le mercredi 26 mai 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie de Villemomble

Hôtel de Ville
13 bis rue d'Avron - 93350 Villemomble Cedex
• Le lundi 7 juin 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

Mairie de Fontenay-sous-Bois

Maison de l'habitat et du cadre de vie
6 rue de l'Ancienne Mairie
94120 Fontenay-sous-Bois
• Le lundi 10 mai 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
• Le mercredi 2 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie du Perreux-sur-Marne

Hôtel de Ville - Place de la Libération
94170 Le Perreux-sur-Marne
• Le mercredi 12 mai 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
• Le mardi 8 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie de Nogent-sur-Marne

Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne
• Le mercredi 19 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le vendredi 4 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Mairie de Champigny-sur-Marne

Hôtel de Ville
14 rue Louis Talamoni
94507 Champigny-sur-Marne Cedex
• Le jeudi 20 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le vendredi 11 juin 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Établissement Public Territorial Plaine Commune

21 avenue Jules Rimet
93218 Saint-Denis Cedex
• Le lundi 17 mai 2021 de 14 h 00 à 17 h 00
• Le lundi 31 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00

Établissement Public Territorial Est Ensemble

100 avenue Gaston Roussel
93232 Romainville Cedex
• Le mercredi 12 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
• Le jeudi 27 mai 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

**Grand
Paris
express**

Ligne 15 Est

**Pourquoi une enquête
publique préalable
à la déclaration d'utilité
publique modificative ?**

**Du 3 mai
au 11 juin 2021**

La ligne 15 Est du Grand Paris Express reliera les gares entre Saint-Denis Pleyel et Champigny Centre. Elle traversera un territoire stratégique et facilitera les déplacements des habitants de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne en assurant de nombreuses correspondances au sein de ses 12 gares (train, RER, métros, bus, tramway).

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en 2016, la ligne 15 Est a été déclarée d'utilité publique par décret n° 2017-0325 du 13 février 2017.

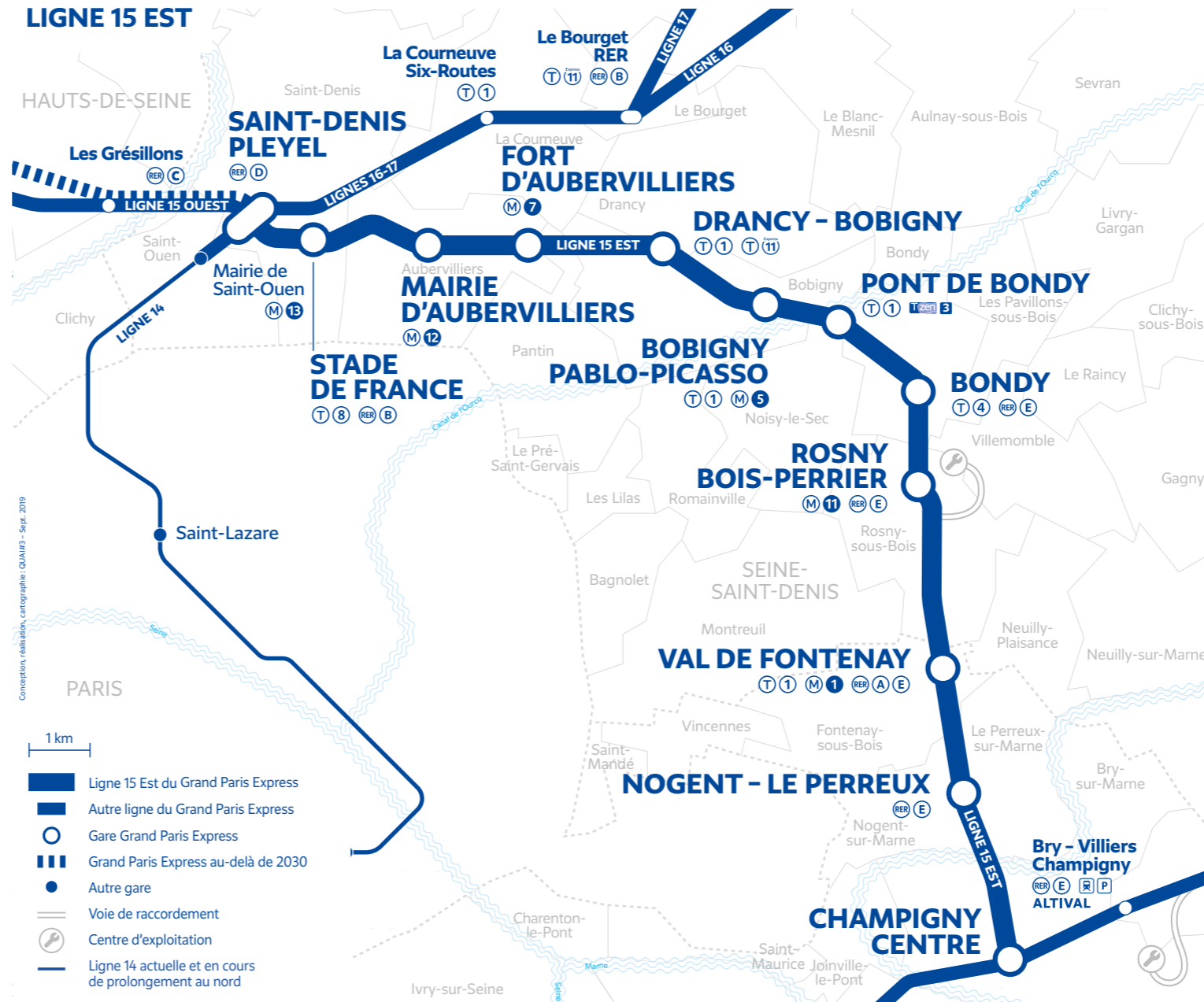
Une première enquête publique modificative s'est déroulée en 2017, une seconde est prévue ce printemps, du 3 mai au 11 juin 2021, en vue d'une Déclaration d'Utilité Publique modificative.

Elle porte sur :

- L'évolution des coûts et de la rentabilité socio-économique du projet du Grand Paris Express et plus particulièrement de la ligne 15 Est.
- La nouvelle implantation de certains ouvrages sur les communes d'Aubervilliers (déplacement de l'ouvrage de service Rue de la Maladrerie) et de Rosny-sous-Bois (déplacement de l'ouvrage de débranchement Rosny Bois-Perrier).

- La modification de plusieurs emprises de chantier nécessitant parfois l'élargissement ponctuel de la zone d'intervention potentielle sur les communes d'Aubervilliers, Bobigny, Champigny-sur-Marne, Drancy, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois et Saint-Denis.

À l'issue de l'enquête et du rapport de la commission d'enquête, un décret en Conseil d'État pourra déclarer d'utilité publique les modifications apportées au projet de ligne 15 Est.



La ligne 15 Est en chiffres

13 communes desservies sur **2** départements : la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne

12 gares en correspondance avec RER, métro ou tramway

300 000 voyages par jour attendus

23 km en souterrain

Mise en service horizon **2030**